



**Collecte séparée des déchets
organiques
Conteneurs à puce**

1^{er} janvier 2022 - ADMINISTRATION COMMUNALE DE RAMILLIES

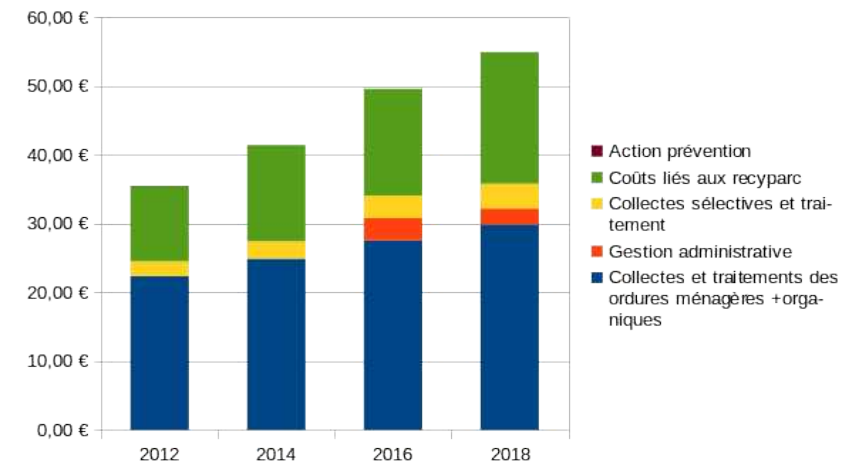


Rappel des objectifs 2021



Rappel des objectifs pour 2020

- **Environnemental** : Diminuer la quantité de déchets produite par habitant et mieux trier => atteindre 100kg/hab (60 en résiduels et 40 en organiques).
- **Economique** : Stabiliser les coûts de gestion des déchets et la taxe au niveau de 2021.
- **Social** : améliorer le bien être des travailleurs



OBJECTIF ECONOMIQUE

Commune : Ramillies

Population : 6592

Dépenses	/hab	2019 Montants TTC	2020 Montants TTC	2022 Budget prévision
Achat des sacs ou vignettes destinés à la collecte des déchets ;		14672,57	12802,66	496
Amortissement de l'achat, ou location, de conteneurs ;				21080,79
Collecte sélective en porte-à-porte papier carton, encombrants..		25693,09	29554,43	19830,97
Collecte des ordures ménagères brutes porte à pote		86547,73	104851,51	124599,76
Traitement des ordures ménagères brutes ;		103175,56	114561,83	58878,43
Frais de gestion parc à conteneurs		127880,00	148375,50	176336,00
Actions de prévention, en ce compris la promotion du compostage ;				1977,60
Frais de rappels et de procédures de recouvrement ;		3391,14	4201,83	4500,00
Entretien et location des bulles à verres ;		1239,18	1244,12	1318,4
Remboursement d'emprunts liés aux déchets ;		-3250,00	-3550,00	
Accompagnement de la population dans la gestion de ses déchets ;		16516,82	16052,63	12316,74
TOTAL		375866,09	428094,51	421334,69

OBJECTIF ECONOMIQUE

Recettes	Coût habit	2019 Montants TTC	2020 Montants TTC	2022 Budget prévision
Contributions perçues pour la couverture du service minimum		213746	263066	406475
Produit de la vente de sacs payants ou vignettes ;		147770	134913,59	1250
Subsides régionaux et provinciaux perçus directement par la commune ;				4141,5
Toutes autres contributions perçues pour la couverture des		2870,70	0,00	3013,50
TOTAL		364386,7	397979,59	414880,00

Taux de couverture des coûts

96,95 %

92,97 %

98,47 %

OBJECTIF ECONOMIQUE

- Malgré une hausse importante des coûts de gestion des parcs à conteneurs (+18%) le total des dépenses n'augmente pas. La diminution du coût de traitement est de 55.000€ (-51%)
- Cela nous permet aujourd'hui de ne pas augmenter la taxe forfaitaire sur les déchets.

OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL

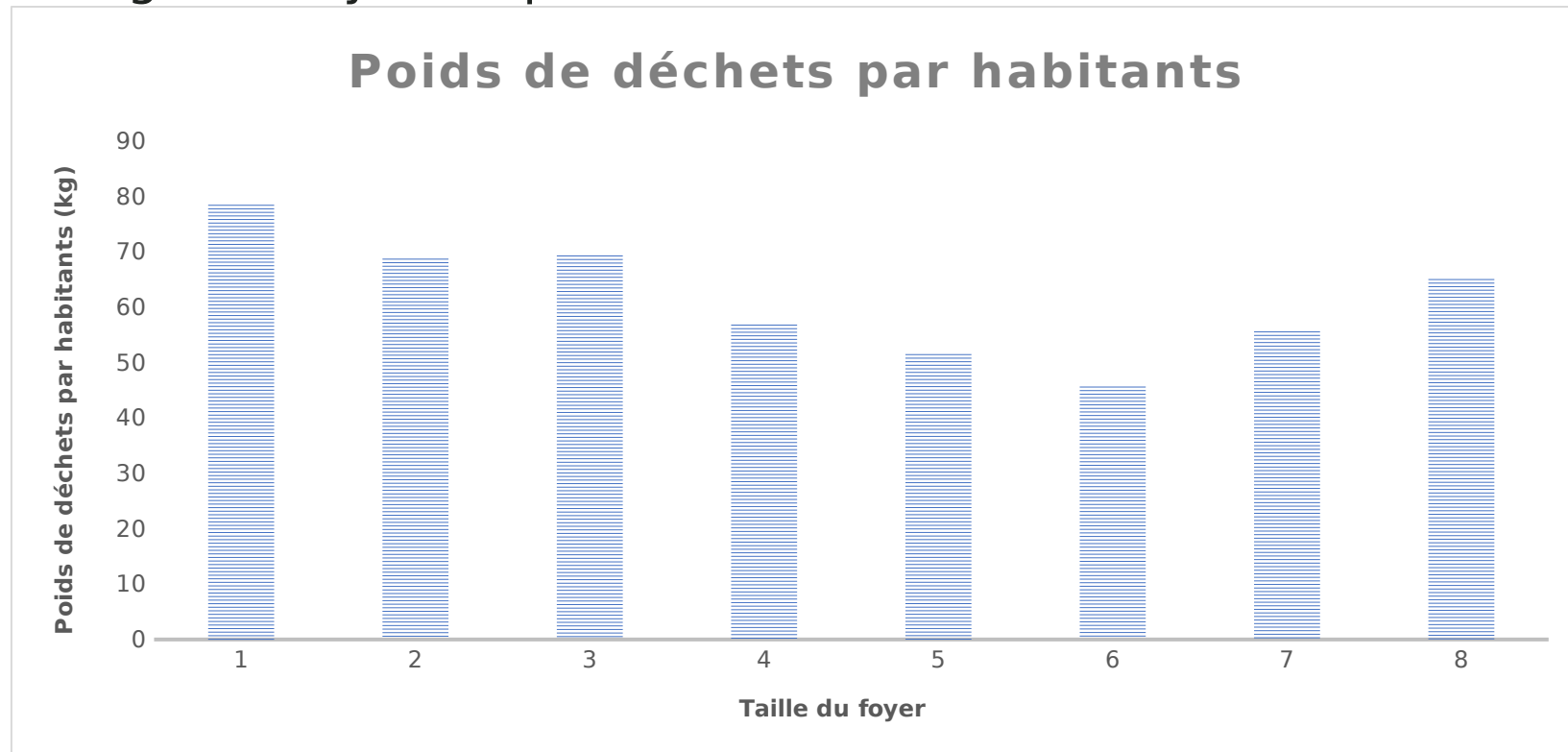
- D'où vient-on?

Ces chiffres issus du rapport de l'In BW montrent clairement les différences entre les communes avec poubelles à puces (en surligné jaunes) et les autres : baisses des kg de déchets et meilleur tri.

2020	Habitants	OM KG/hab	FFOM KG/hab
Beauvechain	7205	88,41	27,7
Braine l'Alleud	40170	157,53	0
Chastre	7685	77,97	31,45
Chaumont- Gistoux	11631	66,68	29,02
Genappe	15560	140,69	4,78
Grez-Doiceau	13873	147,78	0
Hélocine	3644	174,28	4,05
Incourt	5522	142,31	1,26
Jodoigne	14357	159,48	1,48
Orp-Jauche	8981	147,16	1,2
Perwez	9461	158,05	0,17
Ramillies	6548	144,68	0
Wavre	34748	147,47	1,65

OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL

- Les chiffres 2021 : => Notre objectif 100 kg:habitant soit une réduction de 44 kg en moyenne par habitant
- =>
- tendance
- au 30
- septembre



OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL

- Les projections d'ici la fin d'année annoncent un moyenne de **83kg/** habitants dont **58 Kg/h** de déchets résiduels et **26 Kg/h** de déchets organiques.
- Les quotas en kg sur l'année seraient respectés par **68 %** des ménages (2534 ménages au total) pour les déchets résiduels et par **75 %** pour les déchets organiques.
Les quotas en levées seraient respectés par **64 %** des ménages pour les déchets résiduels et par **95 %** pour les organiques.
- Ces chiffres sont probablement sous-estimés car ils ne prennent pas en compte tout l'impact de l'élargissement de la collecte PMC+.
- Un courrier vient d'être envoyé à tous les ménages dont la projection annonce un possible dépassement.

OBJECTIF SOCIAL

- Amélioration des conditions de travail pour le personnel de collecte :

Charge soulevée au quotidien par le personnel de collecte dans l'ancien système = 12 à 15 tonnes

Blessures et coupures au travers des sacs

Encouragement à donner, échanger, louer, prêter :
facteurs de liens sociaux.

=> A Ramillies : le Pêle Mêle, Donnerie...

Le règlement taxe pour 2022



Règlement taxe 2022

- La **taxe forfaitaire** pour les ménages reste identique pour 2022

Isolé	75 €
Ménage de 2 personnes	115 €
Ménage de 3 personnes	140 €
Ménage de 4 personnes	170 €
Ménage de 5 personnes et +	185 €
Entreprises, profession libérales, asbl...	200€



Règlement taxe 2022 => Objectif 2022 : 95kg /habitants

La **taxe forfaitaire** comprend

- La collecte hebdomadaire des déchets ménagers et organiques;
- La collecte bimensuelle des PMC+, avec Fost Plus ;
- La collecte mensuelle des papiers-cartons, avec Fost Plus ;
- L'accès au réseau des recyparcs d'InBW;
- L'accès à des bulles à verres sur l'entité ;
- La mise à disposition des conteneurs pour les collectes d'ordures ménagères et des déchets organiques ;
- **55** kg de déchets ménagers résiduels par habitant / an ;
- 40 kg de déchets organiques par habitant / an ;
- 12 levées de conteneurs de déchets ménagers résiduels par ménage / an ;
- 18 levées de conteneurs de déchets organiques par ménage / an ;
- Le traitement de tous ces déchets.

Règlement taxe 2022

La **taxe proportionnelle** évolue :

- Vidange supplémentaire => 1,20 €
- Kilos suppl. OM **55** - 90 kg => ~~0,20 €~~ => **0,25 €**
- Kilos suppl. OM > 90 kg => ~~0,30 €~~ => **0,40 €**
- Kilos suppl. Organiques => 0,085 €



Conclusions



Conclusions

Nous sommes sur le bon chemin pour respecter nos objectifs de réduction de production de déchets et d'un meilleur tri.

Un travail de sensibilisation et d'accompagnement des habitants est à renforcer.

Merci de votre attention





Ramillies

Administration Communale

Avenue des Déportés, 48 | B-1367 Ramillies

www.ramillies.be